



Ville
d'Antoing

Tél : 069/33.29.11
Fax : 069/33.29.06
antoing@antoing.net
www.antoing.net

Antoing, le 13 février 2024

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-13, L 1122-17 et L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer, , pour la première fois à la séance du Conseil qui aura lieu le **JEUDI 22 FEVRIER 2024 à 18h30** au Centre Administratif, chemin de St Druon 1 à Antoing.

ORDRE DU JOUR :

1. Informations

2. Mandataires

- a) Attributions du Collège communal – modifications : information ;
- b) Commissions du Conseil communal – modifications : examen – décision ;
- c) Représentations au sein des intercommunales et organismes divers - modifications : examen – décision.

3. Personnel communal

Emploi des travailleurs handicapés au sein des pouvoirs locaux – état des lieux 2023 : examen – décision.

4. Marché public

Collecte des ordures ménagères en porte à porte 2025–2032 – dessaisissement de la Ville d'Antoing en faveur de l'Intercommunale Ipalle, et adhésion au marché : examen – décision.

5. Vente de terrains

Maubray – vente de parcelles en domaine public désaffectées au clos du Lanchon : examen – décision.

6. Petite enfance

Transfert de la consultation pour enfants agréée, du bâtiment avenue de l'Europe vers un bâtiment situé à la rue de Crèveœur à Antoing – convention avec l'ONE : examen – décision.

7. Circulation

Abrogation de deux emplacements PMR à la rue de Crèveœur à Antoing : examen – décision.

8. Demandes d'ajouts de points à l'ordre du jour par la Conseiller Communal Samuël VINCENT pour le groupe UCA

- a) Analyse des retombées de poussières ;
- b) Désertification bancaire ;
- c) Campagne de sensibilisation à la préservation de notre environnement ;
- d) Véhicules électriques.

9. Procès-verbal

Procès-verbal de la séance du 25 janvier 2024 : approbation.

10. Questions orales

SEANCE SECRETE

11. Personnel communal

Remplacement du Directeur général absent : examen – ratification.

12. Enseignement

- a) Désignation d'un membre du personnel enseignant : examen – ratification ;
- b) Remplacements et prolongations de remplacements de membres du personnel enseignant : examen – ratification ;
- c) Mises en disponibilité de membres du personnel enseignant : examen – ratification.

Le Directeur général,



P. DETOURNAY

PAR LE COLLEGE :



Le Bourgmestre,



G. DUDANT

